

Championnat National du Football Féminin

Système de montée et de relégation

Saison sportive 2014/2015

Conformément à la décision prise par la commission Féminin lors de sa réunion du 26 novembre 2014, le Championnat National du Football Féminin au titre de la saison 2014/2015, sera organisé comme suit :

a) Présentation du Championnat :

La première division est composée de 20 équipes réparties en 2 Groupes :

- Groupe Nord : 10 équipes
- Groupe Sud : 10 Equipes

La deuxième Division est composée de 28 équipes réparties en 3 Groupes :

- Groupe Nord : 10 équipes
- Groupe Centre : 10 équipes
- Groupe Sud : 8 équipes

b) Le titre de Champion :

Le titre de champion sera décerné au club classé premier suite à des matches qui seront disputés selon le système suivant :

- 1^{er} tour :

Match N° 1 : 1^{er} Groupe Nord vs 1^{er} Groupe Sud

- 2^{ème} tour : Classement pour la 3^{ème} et 4^{ème} place

- Match N° 2 : 2^{ème} Groupe Nord vs 2^{ème} Groupe Sud

c) Système de relégation et de montée :

1. Relégation :

1^{ère} Division : Les équipes classées 9 et 10 des deux groupes Nord et Sud, seront reléguées en 2^{ème} Division. Soit un total de **4 équipes**.

2^{ème} Division : Les équipes classées 9 et 10 des deux groupes Nord, Centre et les équipes classées 7 et 8 du groupe Sud, seront reléguées aux ligues régionales. Soit un total de 6 équipes.

2. Montée :

2^{ème} Division : Les 3 équipes premières de chacun des groupes Nord, Centre et Sud, et l'équipe classé meilleure des trois groupes accéderont en 1^{ère} Division.

Ligues régionales : Seules les équipes championnes issues d'un championnat régional, en sa totalité, par un minimum de 8 équipes , seront autorisées à accéder en 2^{ème} division.